

## Qui sommes nous ?

\* L'offre de formations qualifiantes « Aide à la personne » est un dispositif régional de formation.

\* Elle regroupe le GRETA Creuse, le CFPPA de la Creuse et l'AFPA qui mettent en commun leurs moyens techniques et humains pour assurer ce dispositif de formation en Creuse.

\* Des formateurs qualifiés dans les domaines professionnels de l'aide à la personne contribuent à la qualité des actions proposées :  
**Conseiller en Economie Sociale et Familiale, infirmier du secteur gérontologie, psychologue mais aussi professionnels de terrain**

## Modalités d'organisation et d'inscription

**Lieu :** les formations se déroulent sur tout le département de la Creuse

## Public

### **Le dispositif s'adresse aux:**

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.
- Publics particuliers (contrats aidés, salariés de structures d'insertion...).
- Emplois d'Avenir.
- Salariés d'entreprise (DIF, plan de formation de l'entreprise, CIF, Contrat de professionnalisation).

## Modalités de recrutement

**Identification des candidats par un prescripteur** (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, Chantier d'Insertion et Conseil Général) ; fiche de prescription nécessaire.

**Invitation à une information collective de recrutement** par le dispositif « formations qualifiantes aide à la personne 23 ».

## Modalités de rémunération

**Rémunération :** Les parcours de formations sont rémunérés soit par Pôle emploi (AREF) soit par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (ASP) .

## Contacts et renseignements

**Sandrine CHEVRON**  
GRETA du Limousin — Agence de Guéret  
05.55.51.34.80  
[aidealapersonne23@ac-limoges.fr](mailto:aidealapersonne23@ac-limoges.fr)

**Céline LACOMBE**  
CFPPA Creuse – 05.55.81.48.90

**Dominique DHEZ**  
AFPA Creuse – 06 40 89 50 56



## **OFFRE DE FORMATIONS QUALIFIANTES AIDE A LA PERSONNE 23**

**PROFESSIONNALISATION + AU METIER  
D'AIDE A DOMICILE**

**TITRE ASSISTANTE DE VIE AUX FA-  
MILLES**

**MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A  
DOMICILE**

**CERTIFICATION  
AGENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR  
PERSONNES DEPENDANTES**



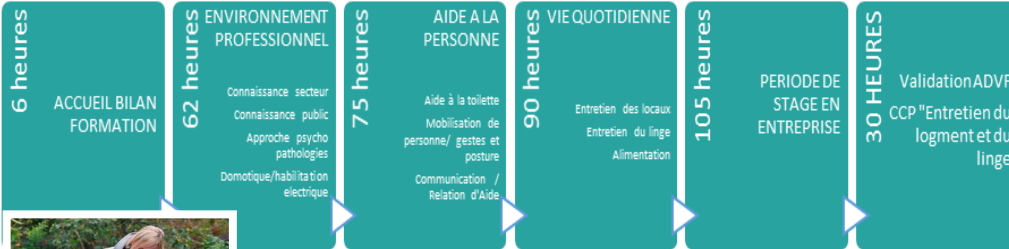
## PARCOURS PROFESSIONNALISATION +

### « Au métier d'Aide à Domicile »

#### Pré requis

Permis de conduire / véhicule ou en cours  
Maitriser la langue française écrite et/ou orale

**385 HEURES**



## PARCOURS CERTIFIANT

### « Mention complémentaire Aide à Domicile »

**1004 HEURES**

#### Pré requis

Posséder 3 ans d'expérience professionnelle auprès des personnes âgées ou,  
Etre titulaire d'un titre ou diplôme de niveau V dans le secteur social ou paramédical (permet une dispense d'unité de formation, *nous consulter pour connaître la liste des diplômes concernés*)  
  
Possibilité de demande de dérogation auprès du Rectorat si vous ne remplissez pas les conditions d'inscription au diplôme



## PARCOURS QUALIFIANT



#### Pré requis

Permis de conduire / véhicule ou en cours  
Maitriser la langue française écrite et/ou orale

**784 HEURES**



## PARCOURS CERTIFIANT

### « Agent d'Accompagnement des personnes dépendantes »

#### Pré requis

Satisfaire aux tests de sélection

**819 HEURES**

